

## Maurice ALLAIS (15 mai 2018)



A l'occasion de cette remise aujourd'hui du **Prix Maurice ALLAIS de l'AIRAMA** à notre camarade **Guy BERTHAULT**, je suis heureux d'être convié ici à prononcer quelques mots devant vous pour évoquer sa mémoire.

Lorsqu'en **2004**, voici **14 ans**, je m'étais résolu avec notre camarade **Jean-Pierre BOUYSSONNIE** ancien Président de Thomson et de l'AX, à fonder ***l'Alliance Internationale pour la Reconnaissance des Apports de Maurice Allais en Physique et en Economie***, Maurice Allais était déjà depuis 5 années exclu des médias en France, alors qu'il avait été, à 77 ans en 1988, le seul Français à avoir jamais été distingué en Economie par l'Académie Nobel depuis 1969, date de l'institution de son Prix de Science Economique. Guy BERTHAULT fut alors parmi les tout premiers à se joindre à notre initiative.

Parmi nos objectifs, en tentant ainsi autour de Maurice Allais de mobiliser des personnalités du monde des intellectuels, de l'entreprise et de l'économie, créer l'AIRAMA nous paraissait alors de nature, sinon à mettre un terme, du moins à fissurer l'extravagant ostracisme médiatique, sournois autant que féroce, dont, force était bien de le constater, il était devenu victime en France. Il le restera pourtant jusqu'à sa disparition en 2010 à quelques mois de son centenaire, recevant néanmoins en sa qualité de Grand-Croix de la Légion d'Honneur, lors de ses obsèques dans la cour de l'hôtel des invalides, en clin d'œil de la république, l'hommage national de la ministre alors chargée de la Recherche.

**Pourquoi** un traitement médiatique si singulier et si soudain à son encontre en France ?

On est réduit à des conjectures, mais il nous reste des points de repères.

Alors en effet qu'au cours de ses recherches ses publications étaient réputées tant par leur rigueur que par leur caractère ardu, vers la fin de sa carrière professorale à l'Ecole des Mines, il avait déjà en 1977 fait paraître à l'intention d'un public beaucoup plus large, éclairé mais non spécialisé, son livre sur « **L'impôt sur le capital et la réforme monétaire** », ce qui lui avait valu deux refus de sa candidature à l'Institut des Sciences Morales et Politiques, alors qu'elle était pourtant fortement appuyée par Raymond Aron.

Il n'y fut reçu, cette fois avec empressement, qu'en 1990, deux ans après avoir reçu en 1988 son Prix d'Economie décerné par l'Académie suédoise en mémoire d'Alfred Nobel.

Mais surtout, ce sont les deux livres qu'il a tenu à publier pour un large public en 1999 qui, ainsi qu'il le voyait lui-même, auraient entraîné, en dépit de sa reconnaissance internationale, son exclusion stricte des médias en France :

Le premier qu'il a intitulé « **La mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique** » et qu'il aura voulu dédier « **aux innombrables victimes dans le monde entier de l'idéologie libre-échangiste mondialiste, idéologie aussi funeste qu'erronée...** » par lequel il exposait la malfaisance des politiques économiques mondialistes préconisées depuis 1974 par la Commission de Bruxelles et par le GATT devenu OMC.

Et plus encore peut-être son second livre « **La crise mondiale aujourd'hui. Pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires** » par lequel il énonçait et démontrait, pour un large public, les seuls principes des réformes capables d'empêcher la récurrence des crises et catastrophes monétaires qui bouleversent les sociétés actuelles : Il explique :

**1. « La création monétaire doit relever de l'Etat et de l'Etat seul. Toute création monétaire autre que la monnaie de base par la Banque Centrale doit être rendue impossible, de manière à ce que disparaissent les « faux droits » résultant actuellement de la création monétaire bancaire privée.**

**2. Tout financement d'investissement à un terme donné doit être assuré par des emprunts à des termes plus longs, ou tout au moins de même terme. »**

« Cette double condition, écrit-il, implique une modification profonde des structures bancaires et financières **reposant sur la dissociation totale des**

**activités bancaires** telles qu'elles se constatent aujourd'hui, et leur attribution selon trois catégories d'établissements distincts et indépendants :

1. des banques **de dépôt** assurant seulement, à l'exclusion de toute opération de prêt, les encaissements et les paiements, et la garde des dépôts de leurs clients, les frais correspondants étant facturés à ces derniers, et les comptes des clients ne pouvant comporter aucun découvert ;
2. des banques **de prêt** empruntant à des termes donnés et prêtant les fonds empruntés à des termes plus courts, le montant global des prêts ne pouvant excéder le montant global des fonds empruntés ;
3. des banques **d'affaires** empruntant directement auprès du public, ou aux banques de prêt, et investissant les fonds empruntés dans les entreprises. »

Dans son principe, une telle réforme rendrait impossible la création monétaire et de pouvoir d'achat *ex nihilo* par le système bancaire, ainsi que l'emprunt à court terme pour financer des prêts de terme plus long. Elle ne permettrait que des prêts de maturité plus courte que celle correspondant aux fonds empruntés.

« Les banques de prêt et les banques d'affaire serviraient d'intermédiaires entre les épargnants et les emprunteurs. Elles seraient soumises à une obligation impérative : emprunter à long terme pour prêter à plus court terme, à l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui. »

En cela Allais s'inspirait en partie d'Irving Fisher, l'animateur du **Plan de Chicago** de 1933, et du **Plan 100% monnaie** de 1935, qui entendait compléter la réforme bancaire de 1932 du **Glass-Steagall Act**, déjà si difficilement imposée par l'opinion publique aux Etats-Unis à la suite de la grande crise de 1929, laquelle réforme légale exigeait déjà des établissements bancaires qu'ils optent exclusivement pour des fonctions, soit de banques d'affaires, soit de banques commerciales. Du reste il faut bien noter que le *Glass-Steagall Act*, quoique bien largement amodié, resta en vigueur 67 ans durant jusqu'en 1999, évitant ainsi aux USA le retour des crises bancaires violentes au long de cette période.

Qui ne comprendrait que Maurice Allais, Prix Nobel d'économie, par ses démonstrations et surtout par ses propositions de réforme du secteur financier et bancaire, ne mettait directement ainsi en cause publiquement des **intérêts privés colossaux**.

Bien qu'ostracisé de manière obscène par les médias en France, Maurice Allais aura néanmoins formé de nombreux disciples au cours des décennies de sa longue carrière de professeur, et sa pensée rigoureuse, originale et puissante

aura su marquer de nombreux esprits, en France, comme à l'étranger, dans le monde francophone en particulier.

Et qui l'eût cru, c'est au pays des banques, la Suisse, que les graines qu'il aura semé avec audace et obstination, lèvent aujourd'hui : en effet, pour la première fois depuis la réforme de 1891 obtenue par référendum d'initiative populaire, une votation constitutionnelle, soigneusement préparée et organisée depuis plus de deux ans, en particulier sous les avis d'anciens banquiers et professionnels de la finance, dont plusieurs anciens disciples d'Allais, l'initiative dite « **Monnaie pleine** » ou « **Vollgeld** » va le 10 juin prochain être soumise aux suffrages des électeurs de la Confédération Helvétique, réservant l'émission du Franc Suisse à la seule banque centrale créée en 1891, la BNS ou Banque Nationale Suisse, et interdisant aux banques commerciales privées de continuer leur émission monétaire *ex nihilo* par les pratiques actuelles du crédit.

Le site de cette initiative expose avec pédagogie tous les aspects de la réforme constitutionnelle proposée sur le lien internet suivant <http://www.initiative-monnaie-pleine.ch/>

Nos voisins suisses nous donnent ainsi un bel exemple de démocratie vivante et réelle, les médias de la confédération y organisant depuis quelques mois de nombreux débats sur ces questions. De fait la Suisse est devenue aujourd'hui pour nous Français un miroir particulièrement cruel, car il faut bien constater que nous n'en percevons toujours aucun écho dans nos médias français.

Je crois que Maurice Allais aurait été particulièrement satisfait de savoir que huit ans après sa disparition, son enseignement obstiné aurait enfin la perspective de s'incarner dans une loi constitutionnelle, et que de toute manière la quintessence de ses recommandations en matière financière et monétaire aura au moins été entendue par une partie importante de l'électorat suisse jusqu'alors maintenu soigneusement dans l'ignorance et l'incompréhension de la nature et des mécanismes des pratiques financières prédatrices actuelles.

Plutôt que de vous exposer ici les grandes lignes de l'œuvre économique si prodigieusement féconde et foisonnante de cet esprit exceptionnel, mort à 99 ans à sa table de travail, en ayant marqué en six décennies de publications sans doute tous les grands secteurs la Science économique, je tenais à saisir cette occasion d'évoquer devant vous d'abord **l'âme de son combat intellectuel**, celui qui lui aura coûté le plus cher. Par son combat intellectuel indomptable extraordinaire en effet, qui lui aura valu d'être relégué en France au **Goulag médiatique**, il est permis de considérer qu'en quelque sorte **Maurice Allais est désormais devenu le Soljenitsyne français du capitalisme financier et de l'ultra-libéralisme mondialiste actuel**.

L'aspect protéiforme de son œuvre le rend par ailleurs inclassable parmi les économistes : on pourra le qualifier de **libéral** en ce sens qu'il aura démontré que la liberté individuelle d'entreprendre, la propriété privée et le principe de concurrence constituent des conditions indispensables à l'efficacité des marchés économiques, à celle de l'allocation des ressources, comme à celle des processus de production des richesses. Mais on pourra aussi le classer de **dirigiste** par le souci qu'il place dans la pérennité des sociétés, exigeant l'existence d'un arbitre indépendant des forces économiques, régissant les règles des marchés pour maintenir leur efficacité économique. Il reconnaît ainsi que le principe d'appropriation privée ne saurait être universel et doit être limité, et qu'il existe des biens collectifs par nature. On pourra même le qualifier de **socialiste** par son souci de limiter les inégalités sociales résultant des processus de production économiquement efficaces, en assurant des mécanismes de péréquation de la distribution des fruits de la croissance économique. Selon lui toute rente, et tout droit économique non gagné, en particulier la rente monétaire, doit être confisqué par la collectivité au bénéfice de cette péréquation. Certains ont résumé leur embarras en le qualifiant de l'oxymore « **libéral socialiste** ».

Je voudrais terminer en soulignant le caractère probablement le plus original de cet économiste : Dès sa jeunesse il aura été passionné **par la Physique**, discipline dans lequel il a toujours excellé. Il a déclaré qu'à sa sortie de l'école Polytechnique, alors qu'il pensait se destiner à la Physique, c'est lors du voyage d'étude qu'il entreprit aux Etats-Unis en 1933, devant le spectacle incompréhensible de ces villages de toiles abritant des familles de chômeurs et de mendiants en haillons, dressés dans les grands parcs publics des grandes villes américaines de ce continent de l'abondance, qu'il décida alors de choisir le champ des études économiques afin d'y trouver les réponses à cette énigme et de résoudre ce paradoxe. Et dès lors il s'attela d'abord à la lecture des œuvres de **Walras**, de **Fisher** et de **Pareto**, envers lesquels il a toujours rappelé sa filiation intellectuelle, pour finir par élaborer en 1943 son premier ouvrage de 1.200 pages « **A la recherche d'une discipline économique** », devenue « **Traité**

**d'économie pure** ». Une refondation rigoureuse et originale, à **partir de l'expérience ou de constats empiriques**, de tous les grands principes de la littérature économique. C'est ce tour de force initial que l'Académie Nobel aura sans doute voulu particulièrement distinguer dans son œuvre foisonnante, quarante-cinq ans plus tard, en 1988.

Ainsi dans toute son immense œuvre économique, **Maurice Allais entendait-il assurer toujours la prééminence du fait et de ses aspects constatés sur la conceptualisation, sur la formulation du principe ou sur l'élaboration de la théorie explicative**. Il ne craignait pas de devoir remettre en cause, théorie, principes ou concept, dès lors que ceux-ci se révélaient incompatibles aux constats factuels.

L'économie étant historiquement un domaine intellectuel où, sous une apparence de science et de rigueur, concepts, principes et théories sont d'autant plus largement promus qu'ils justifient rationnellement des intérêts concrets socialement et politiquement puissants, cette démarche factuelle de physicien appliquée par Maurice Allais à l'économie, n'aura pas manqué de lui valoir souvent l'incompréhension, sinon l'irritation de ses collègues économistes, et plus souvent encore, l'hostilité des puissants.

Et c'est cette démarche même de Maurice Allais préservant à tout moment la **prééminence du fait expérimental sur la théorie**, que notre hôte **Guy BERTHAULT** aura scrupuleusement suivie dans ses travaux qui renouvellent désormais les principes de la sédimentologie, et pour lesquels il reçoit aujourd'hui le **Prix Maurice Allais de l'AIRAMA**.

Soyez remerciés pour votre attention.

**Philippe BOURCIER de CARBON**

Président d'honneur, fondateur de l'**AIRAMA**

*Alliance Internationale pour la Reconnaissance des Apports de Maurice Allais  
en Physique et en Economie.*